

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS:** Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BROCHARD, M. Antoine SANTOS, Mme Isabelle LACREUSE, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** Mme Jacqueline BLAIN qui donne pouvoir à Mme Judith MONTAUBAN

Date de la convocation : 01/06/2024

Mme Christelle BRILLAUD est nommée secrétaire de séance.

**N° : DELCM2024-06/01**

**OBJET : TARIFS DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE 2024/2025**

La Société CONVIVIO, titulaire du marché de restauration scolaire a transmis une proposition d'avenant au contrat initial portant sur la méthode de calcul de la révision des tarifs. Après différents échanges avec le prestataire, celui-ci a consenti à ne pas augmenter les prix pratiqués actuellement à la rentrée prochaine. De ce fait, Madame Jocelyne GUIBERT, adjointe en charge des affaires scolaires, propose de maintenir les tarifs facturés aux familles des écoles primaires, au collège et au Centre de Loisirs.

Sur proposition de la Commission « Enfance-Jeunesse-Vie Scolaire », le Conseil Municipal décide de fixer les prix des repas pour l'année scolaire 2024-2025 ainsi :

		4,5 composants	5 composants
<u>Maternelle/Primaire</u>	<i>Enfant régulier (3 ou 4 jours /sem)</i>	4,45 €	
	<i>Enfant occasionnel</i>	4,85 €	
	<i>Adultes servis au Restaurant</i>		7,50 €
<u>Centre de Loisirs Croq</u>	Enfants et adultes	4,45 €	
<u>Collège</u>	<i>Collégien Livré</i>	3,48 €	
	<i>Adulte livré</i>		6,00 €

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance  
Christelle BRILLAUD

LE MAIRE,  
Emilie DUPREY

